

ASSEMBLEE NATIONALE
RECU

'94 AVR 15 15:25

**CAHIER EXPLICATIF DES
CRÉDITS 1994-1995**

SOMMAIRE

DU MINISTÈRE DES FINANCES



CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 1994-1995SOMMAIREDU MINISTÈRE DES FINANCES**Table des matières**

	Page
<u>Introduction</u>	1
I- Renseignements généraux	2
Mission du ministère	3
Structure budgétaire et organisationnelle	3
- Organigramme	5
- Titre et titulaire des principales fonctions du ministère	6
Ressources financières	7
- Commentaires généraux	7
- Synthèse des variations budgétaires par programmes	8
- Répartition des crédits totaux par programmes, exercice 1994-1995	11
- Répartition des crédits permanents par programmes, exercice 1994-1995	11
- Répartition des crédits à voter par programmes, exercice 1994-1995	12
- Répartition des crédits à voter par programmes, exercice 1994-1995 (excluant les crédits des programmes 04 et 09)	12
- Comparaison des crédits prévus par programmes pour 1994-1995 par rapport aux crédits comparatifs et aux dépenses probables en 1993-1994	13
- Comparaison des crédits votés prévus par supercatégories de dépenses pour 1994-1995 par rapport aux crédits comparatifs et aux dépenses probables en 1993-1994 (excluant les crédits votés des programmes 04 et 09)	14

Ressources humaines	15
- Commentaires généraux	15
- Corrections apportées à l'effectif comparatif 1993-1994 apparaissant au Livre des crédits 1994-1995	15
- Synthèse des variations de l'effectif total	16
- Comparaison de l'effectif prévu par programmes pour 1994-1995 par rapport à l'effectif comparatif autorisé en 1993-1994	17
- Plan de l'effectif prévu pour 1994-1995 par éléments de programme	18
II- Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales	19
Objectif du programme	20
Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments	20
Élément 01	20
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	21
- Explications des variations budgétaires	21
Élément 02	21
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	22
- Explications des variations budgétaires	22
III- Programme 02 - Politiques et opérations financières	23
Objectif du programme	24
Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments	24
Élément 01	24
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	25
- Explications des variations budgétaires	25
Élément 02	26
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses	26
- Explications des variations budgétaires	26

IV- Programme 03 - Contrôleur des finances	27
Objectif du programme	28
Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments	28
Élément 01	28
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	29
- Explications des variations budgétaires	29
Élément 02	30
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	30
- Explications des variations budgétaires	30
Élément 03	31
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	31
- Explications des variations budgétaires	31
V- Programme 04 - Fonds de suppléance	32
Objectif du programme	33
Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments	33
Élément 01	34
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	34
- Explications des variations budgétaires	34
Élément 02	35
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	35
- Explications des variations budgétaires	35
Élément 03	36
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses	36
- Explications des variations budgétaires	36

VI- Programme 05 - Gestion interne et soutien	37
Objectif du programme	38
Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	38
Explications des variations budgétaires	39
VII- Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	40
Objectif du programme	41
Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses	41
Explications des variations budgétaires	42
VIII- Programme 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	43
Objectif du programme	44
Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments	44
Élément 01	45
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses	45
- Explications des variations budgétaires	45
Élément 02	46
- Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses	46
- Explications des variations budgétaires	46

INTRODUCTION

L'étude des crédits en commission parlementaire permet l'examen des orientations, des programmes, des politiques et des activités d'un ministère. Le cahier explicatif des crédits est un outil qui aide plus particulièrement à comprendre la composition budgétaire et organisationnelle qui sous-tend les programmes et activités et son évolution par rapport à l'année précédente.

Ce document se compose de huit sections: les renseignements généraux et une section pour chacun des sept programmes du ministère. Deux autres programmes du ministère, le programme 06 "Inspecteur général des institutions financières" et le programme 07 "Contrôle, surveillance et développement du commerce des valeurs mobilières", font l'objet d'un document à part.

Les renseignements généraux énoncent d'abord la mission du MFQ et présentent par la suite la structure budgétaire et organisationnelle du ministère ainsi que le titre et le titulaire des principales fonctions du ministère.

Au chapitre des ressources financières, la composition des crédits 1994-1995 est commentée et une synthèse des principales variations budgétaires entre l'exercice 1994-1995 et l'exercice précédent est ensuite proposée par programmes. Cette section se poursuit par la présentation de tableaux illustrant la répartition par programmes des crédits votés et permanents de l'exercice 1994-1995. Enfin cette section se termine par la présentation de deux tableaux comparatifs des crédits prévus par programmes et par supercatégories de dépenses pour 1994-1995 par rapport aux crédits comparatifs et aux dépenses probables en 1993-1994.

Au chapitre des ressources humaines, la composition de l'effectif régulier et de l'effectif total 1994-1995 est commentée et des explications sont fournies concernant les corrections apportées à l'effectif comparatif 1993-1994 apparaissant au Livre des crédits 1994-1995. Par la suite, une synthèse des principales variations à l'effectif total entre l'exercice 1994-1995 et l'exercice précédent est proposée par programmes. Enfin, deux tableaux illustrent d'une part, une comparaison de l'effectif prévu par programmes pour 1994-1995 par rapport à l'effectif comparatif autorisé en 1993-1994 et d'autre part, la répartition de l'effectif prévu pour 1994-1995 par éléments de programmes.

Les sections suivantes présentent chacun des sept programmes du Ministère. L'objectif du programme est énoncé et les crédits 1994-1995 sont comparés aux crédits et aux dépenses probables de l'année précédente et par éléments de programme, les crédits sont également comparés de la même façon par supercatégories de dépenses et des explications aux variations budgétaires sont présentées.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MISSION DU MFO

La Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6), adoptée en 1970, attribue au ministre des Finances un ensemble de fonctions à l'égard de la gestion de l'économie et des finances publiques. Les mandats qu'elle lui confie définissent l'essence de la mission du ministère des Finances.

En vertu de cette loi, le ministre des Finances effectue des recherches et conseille le gouvernement en matière de politique économique, fiscale et budgétaire. Il prépare les prévisions budgétaires présentées à l'Assemblée nationale et propose les voies et moyens nécessaires à leur réalisation. Il gère le Fonds consolidé du revenu, dirige le Bureau général de dépôts du Québec et effectue la préparation des comptes publics. Le ministre des Finances assure en outre la surveillance, le contrôle et la gestion de tout ce qui se rattache aux affaires financières du gouvernement et qui n'est pas assigné par la loi à un autre ministère ou organisme ou qui ne relève pas d'un de ceux-ci.

STRUCTURE BUDGÉTAIRE ET ORGANISATIONNELLE

Le ministère est composé des sept programmes suivants:

Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales

- Élément 01 - Politiques fiscales
- Élément 02 - Recherche économique

Programme 02 - Politiques et opérations financières

- Élément 01 - Politiques et opérations financières
- Élément 02 - Frais de services bancaires

Programme 03 - Contrôleur des finances

- Élément 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne
- Élément 02 - Systèmes d'information
- Élément 03 - Contrôle et vérification

Programme 04 - Fonds de suppléance

- Élément 01 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas le montant le plus élevé de 100 000 \$ ou de 10% du crédit ainsi augmenté.
- Élément 02 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable aux traitements, salaires et allocations des employés du gouvernement et du secteur parapublic.
- Élément 03 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit en vue de défrayer la location des espaces et des loyers d'aménagement offerts par la Société immobilière du Québec ou pour des projets en initiatives nouvelles.

Programme 05 - Gestion interne et soutien

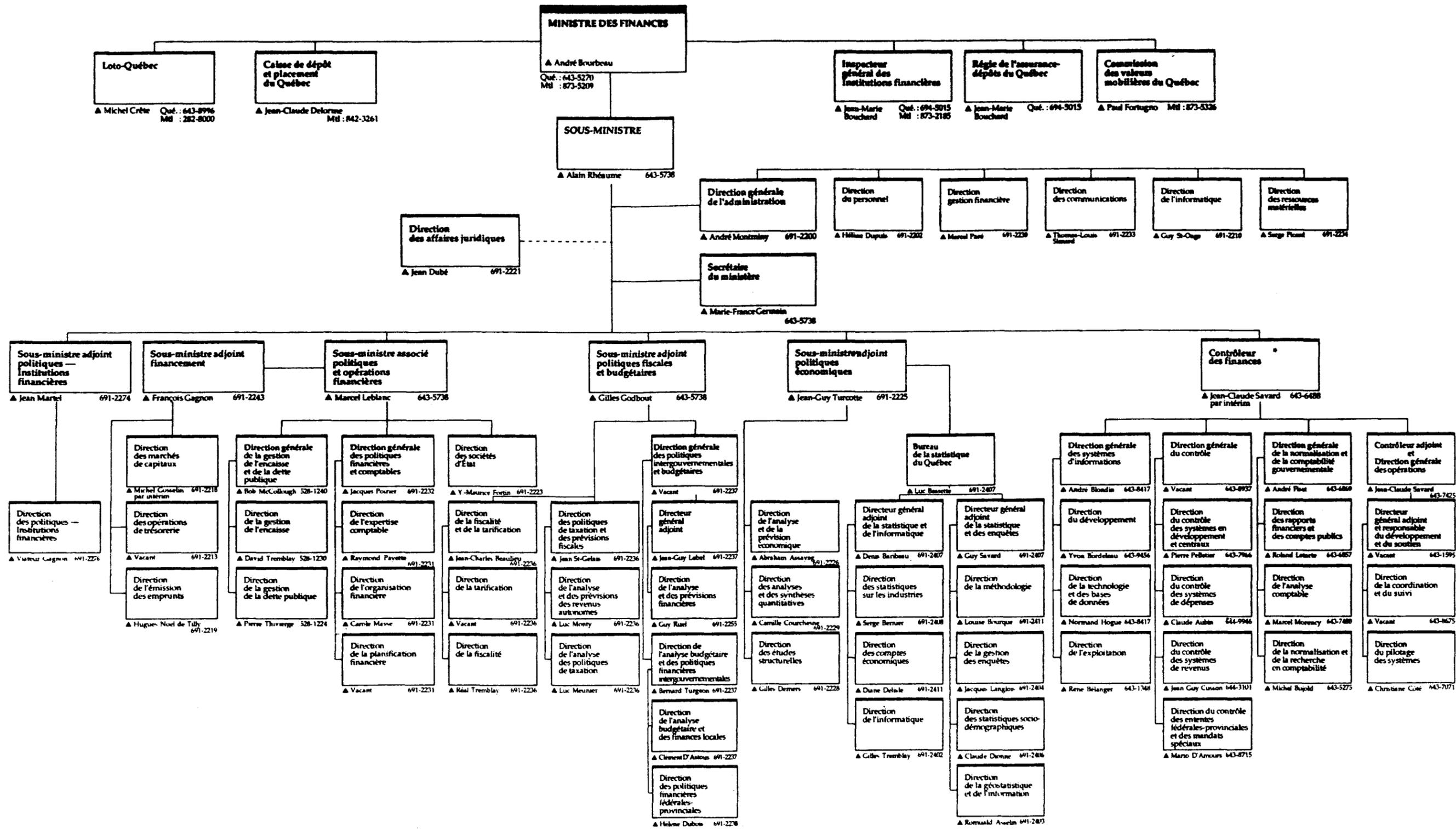
Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

Programme 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte
des régimes de retraite

Élément 01 - Service de la dette directe

Élément 02 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite

Nous retrouvons aux pages suivantes l'organigramme qui illustre la structure organisationnelle du ministère des Finances ainsi qu'un tableau présentant le titre et le titulaire des principales fonctions du ministère.



TITRE ET TITULAIRE DES PRINCIPALES FONCTIONS**MINISTÈRE DES FINANCES**

MINISTRE	M. ANDRÉ BOURBEAU
SOUS-MINISTRE	M. ALAIN RHÉAUME
SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ AUX POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	M. MARCEL LEBLANC
SOUS-MINISTRE ADJOINT AUX POLITIQUES FISCALES ET BUDGÉTAIRES	M. GILLES GODBOUT
SOUS-MINISTRE ADJOINT AUX POLITIQUES ÉCONOMIQUES	M. JEAN-GUY TURCOTTE
SOUS-MINISTRE ADJOINT AU FINANCEMENT	M. FRANÇOIS GAGNON
SOUS-MINISTRE ADJOINT POLITIQUES - INSTITUTIONS FINANCIÈRES	M. JEAN MARTEL
CONTRÔLEUR DES FINANCES	M. JEAN-CLAUDE SAVARD (PAR INTÉRIM)
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION	M. ANDRÉ MONTMINY
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	M. LUC BESSETTE

RESSOURCES FINANCIÈRES

Commentaires généraux

Les crédits totaux des programmes 01, 02, 03, 04, 05, 08, et 09 passent de 5 404 517,4 \$ en 1993-1994 à 5 596 654,0 \$ en 1994-1995, ce qui représente une hausse de 192 136,6 \$ ou 3,6% par rapport aux crédits de 1993-1994.

Les crédits 1994-1995 se répartissent comme suit:

- crédits permanents : 5 225 253,9 \$ i.e. = 93,36%
- crédits à voter : 371 400,1 \$ i.e. = 6,64%

Des crédits permanents:

- 3 723 000,0 \$ sont alloués au service de la dette publique pour les intérêts et frais d'emprunt, soit 71,3%
- 1 495 977,3 \$ sont alloués au service de la dette pour les intérêts sur le compte des régimes de retraite, soit 28,6%
- 6 267,0 \$ sont alloués aux frais bancaires, soit 0,1%
- 9,6 \$ sont alloués pour l'allocation statutaire du ministre.

Des crédits à voter:

- 5 456,9 \$ sont alloués au programme 01
Études des politiques économiques et fiscales, soit 1,47%
- 6 258,7 \$ sont alloués au programme 02
Politiques et opérations financières, soit 1,68%
- 20 497,0 \$ sont alloués au programme 03
Contrôleur des finances, soit 5,52%
- 219 782,3 \$ sont alloués au programme 04
Fonds de suppléance, soit 59,18%
- 16 958,0 \$ sont alloués au programme 05
Gestion interne et soutien, soit 4,57%
- 7 421,0 \$ sont alloués au programme 08
Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble, soit 2,00%
- 95 026,2 \$ sont alloués au programme 09
Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite, soit 25,58%

De ces crédits, si l'on exclut les crédits à voter du programme 04 - Fonds de suppléance - et les crédits à voter du programme 09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite - , les crédits à voter sont de 56 591,6 \$. La répartition de ces crédits se présente ainsi:

- 9,64% sont alloués au programme 01
Études des politiques économiques et fiscales
- 11,06% sont alloués au programme 02
Politiques et opérations financières
- 36,22% sont alloués au programme 03
Contrôleur des finances
- 29,97% sont alloués au programme 05
Gestion interne et soutien
- 13,11% sont alloués au programme 08
Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

Synthèse des variations budgétaires

L'augmentation des crédits 1994-1995 par rapport aux crédits comparatifs 1993-1994 est expliquée ci-dessous de façon sommaire pour chacun des programmes:

Programme 01 (- 255,3 \$)

Études des politiques économiques et fiscales

	<u>(000 \$)</u>
- Rationalisation des activités - réduction de l'effectif et des masses salariales	(220,3)
- Réduction des autres dépenses de fonctionnement	(35,0)
	<u>(255,3)</u>

Programme 02 (- 171,8 \$)

Politiques et opérations financières

	<u>(000 \$)</u>
- Rationalisation des activités - réduction de l'effectif et des masses salariales	(11,8)
- Réduction des autres dépenses de fonctionnement	(160,0)
	<u>(171,8)</u>

Programme 03 (- 2 363,1 \$)*Contrôleur des finances*

	<u>(000 \$)</u>
- Transfert de 14 ETC et des crédits afférents vers d'autres ministères et organismes dans le cadre de la décentralisation des activités du Contrôleur des finances	(550,0)
- Rationalisation des activités - réduction de l'effectif et des masses salariales	(1 298,1)
- Réduction des autres dépenses de fonctionnement et des acquisitions d'équipements	(515,0)
	<u>(2 363,1)</u>

Programme 04 (+ 13 129,3 \$)*Fonds de suppléance*

	<u>(000 \$)</u>
- Augmentation de la réserve visant à pourvoir aux dépenses imprévues pour l'ensemble du Gouvernement et des réseaux (dépenses de fonctionnement, de capital et de transfert)	28 827,2
- Réduction principalement attribuable à la baisse de la provision pour divers ajustements salariaux ou dépenses salariales imprévus	(23 654,9)
- Augmentation de la provision à l'égard des imprévus et des projets immobiliers à réaliser en 1994-1995 par rapport à 1993-1994	7 957,0
	<u>13 129,3</u>

Programme 05 (- 867,1 \$)*Gestion interne et soutien*

	<u>(000 \$)</u>
- Transfert d'un ETC et des crédits afférents à un autre ministère	(54,9)
- Réduction - masse salariale, cabinet du ministre	(306,2)
- Fermeture - Service du courtage immobilier	(421,2)
- Rationalisation des activités - réduction de l'effectif et des masses salariales	(152,5)
- Ajout relatif au réajustement de la base et à l'indexation des loyers de la S.I.Q.	193,1
- Ajout relatif au transfert de crédits pour le Fonds de messagerie et l'exploitation de SAGIP	283,8
- Réduction des autres dépenses de fonctionnement et d'acquisition d'équipements	(409,2)
	<u>(867,1)</u>

Programme 08 (- 440,1 \$)*Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble*

	<u>(000 \$)</u>
- Rationalisation des activités - réduction de l'effectif et des masses salariales	(306,1)
- Réduction des autres dépenses de fonctionnement et d'acquisition d'équipements	<u>(134,0)</u>
	<u><u>(440,1)</u></u>

Programme 09 (+ 183 104,7 \$)*Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite*

	<u>(000 \$)</u>
- Augmentation résultant principalement des fluctuations prévues dans l'encours de la dette directe et de la réduction des taux d'intérêt à long terme applicable sur le service de la dette directe	153 200,0
- Augmentation résultant principalement de la hausse du taux d'intérêt applicable au solde du compte des régimes de retraite et de l'augmentation du niveau du compte	<u>29 904,7</u>
	<u><u>183 104,7</u></u>

**RÉPARTITION DES CRÉDITS TOTAUX PAR PROGRAMMES
EXERCICE 1994-1995**

PROGRAMMES	BUDGET 1994-1995	
	(000 \$)	%
01 - Études des politiques économiques et fiscales	5 456,9	0,10
02 - Politiques et opérations financières	12 525,7	0,22
03 - Contrôleur des finances	20 497,0	0,37
04 - Fonds de suppléance	219 782,3	3,93
05 - Gestion interne et soutien	16 967,6	0,30
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 421,0	0,13
09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 314 003,5	94,95
CRÉDITS TOTAUX	5 596 654,0	100,00
Moins: CRÉDITS PERMANENTS	5 225 253,9	93,36
CRÉDITS À VOTER	371 400,1	6,64

**RÉPARTITION DES CRÉDITS PERMANENTS PAR PROGRAMMES
EXERCICE 1994-1995**

PROGRAMMES	BUDGET 1994-1995	
	(000 \$)	%
02 - Politiques et opérations financières	6 267,0	0,12
05 - Gestion interne et soutien	9,6	---
09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 218 977,3	99,88
TOTAL	5 225 253,9	100,00

**RÉPARTITION DES CRÉDITS À VOTER PAR PROGRAMMES
EXERCICE 1994-1995**

PROGRAMMES	BUDGET 1994-1995	
	(000 \$)	%
01 - Études des politiques économiques et fiscales	5 456,9	1,47
02 - Politiques et opérations financières	6 258,7	1,68
03 - Contrôleur des finances	20 497,0	5,52
04 - Fonds de suppléance	219 782,3	59,18
05 - Gestion interne et soutien	16 958,0	4,57
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 421,0	2,00
09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	95 026,2	25,58
TOTAL	371 400,1	100,00

**RÉPARTITION DES CRÉDITS À VOTER PAR PROGRAMMES
EXERCICE 1994-1995
EXCLUANT LES CRÉDITS DES PROGRAMMES 04 ET 09**

PROGRAMMES	BUDGET 1994-1995	
	(000 \$)	%
01 - Études des politiques économiques et fiscales	5 456,9	9,64
02 - Politiques et opérations financières	6 258,7	11,06
03 - Contrôleur des finances	20 497,0	36,22
05 - Gestion interne et soutien	16 958,0	29,97
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 421,0	13,11
TOTAL	56 591,6	100,00

**COMPARAISON DES CRÉDITS PRÉVUS PAR PROGRAMMES
POUR 1994-1995 PAR RAPPORT AUX CRÉDITS COMPARATIFS
ET AUX DÉPENSES PROBABLES EN 1993-1994**

Programmes	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
01 - Études des politiques économiques et fiscales	5 456,9	5 712,2	(255,3)	5 371,9
02 - Politiques et opérations financières	12 525,7	12 697,5	(171,8)	12 538,3
03 - Contrôleur des finances	20 497,0	22 860,1	(2 363,1)	21 120,1
04 - Fonds de suppléance	219 782,3	206 653,0	13 129,3	32 549,8 *
05 - Gestion interne et soutien	16 967,6	17 834,7	(867,1)	16 906,2
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	7 421,0	7 861,1	(440,1)	7 466,1
09 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 314 003,5	5 130 898,8	183 104,7	5 169 400,0
CRÉDITS TOTAUX	5 596 654,0	5 404 517,4	192 136,6	5 265 352,4
(-) CRÉDITS PERMANENTS	5 225 253,9	5 045 501,1	179 752,8	5 084 483,8
CRÉDITS À VOTER	371 400,1	359 016,3	12 383,8	180 868,6
(-) CRÉDITS À VOTER DU PROG. 04	219 782,3	206 653,0	13 129,3	32 549,8 *
(-) CRÉDITS À VOTER DU PROG. 09	95 026,2	91 683,9	3 342,3	91 200,0
CRÉDITS À VOTER (excluant les crédits votés des prog. 04 & 09)	56 591,6	60 679,4	(4 087,8)	57 118,8

* Cette dépense probable sera imputée à divers ministères et organismes suite aux transferts de crédits qui seront effectués d'ici la fin de l'exercice financier.

**COMPARAISON DES CRÉDITS VOTÉS PRÉVUS PAR SUPERCATÉGORIES
DE DÉPENSES POUR 1994-1995 PAR RAPPORT AUX CRÉDITS
COMPARATIFS ET AUX DÉPENSES PROBABLES EN 1993-1994
(EXCLUANT LES CRÉDITS VOTÉS DES PROGRAMMES 04 ET 09)**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
Fonctionnement- Personnel	39 474,2	42 607,9	(3 133,7)	41 328,7
Fonctionnement- Autres dépenses	16 605,7	17 455,8	(850,1)	15 443,8
Capital- Autres dépenses	336,2	540,2	(204,0)	281,3
Transfert	175,0	75,0	100,0	65,0
Prêts, placements et avances	0,5	0,5	---	---
TOTAL	56 591,6	60 679,4	(4 087,8)	57 118,8

RESSOURCES HUMAINES

Commentaires généraux

L'effectif total des programmes 01, 02, 03, 05, 08, et 09 est réduit de 931 E.T.C. en 1993-1994 à 855 E.T.C. en 1994-1995 soit une baisse de 8,2%. L'effectif régulier passe de 916 E.T.C. en 1993-1994 à 846 en 1994-1995 soit une diminution de 7,6%. Cette diminution de l'effectif total de 76 E.T.C. résulte principalement des mesures de réduction de dépenses adoptées par le ministère ainsi que du transfert d'activités vers d'autres ministères ou organismes.

De l'effectif total:

98	sont alloués au programme 01, soit 11,46%
137	sont alloués au programme 02, soit 16,02%
365	sont alloués au programme 03, soit 42,69%
100	sont alloués au programme 05, soit 11,70%
155	sont alloués au programme 08, soit 18,13%

855	

De l'effectif régulier:

98	sont alloués au programme 01, soit 11,58%
135	sont alloués au programme 02, soit 15,96%
362	sont alloués au programme 03, soit 42,79%
96	sont alloués au programme 05, soit 11,35%
155	sont alloués au programme 08, soit 18,32%

846	

Corrections apportées à l'effectif comparatif 1993-1994 apparaissant au Livre des crédits 1994-1995

L'effectif total comparatif 1993-1994 apparaissant au Livre des crédits 1994-1995 est de 920 E.T.C. pour les programmes 01, 02, 03, 05, 08, et 09. Pour les fins du présent dossier, l'effectif total comparatif 1993-1994 a été ramené à 931 E.T.C. soit un ajustement de 11 E.T.C. en plus.

Cet ajustement a été apporté afin d'exclure le transfert de 11 E.T.C. du programme 03 - Contrôleur des finances - vers d'autres ministères et organismes étant donné que les crédits budgétaires comparatifs 1993-1994 n'avaient pas été ajustés en conséquence.

Synthèse des variations de l'effectif total

Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales

L'effectif total est réduit de 3 E.T.C. soit une baisse de 3%. Cette diminution est attribuable aux mesures de réduction des dépenses.

Programme 02 - Politiques et opérations financières

L'effectif total est réduit de 1 E.T.C. afin de rencontrer les mesures de réduction de dépenses.

Programme 03 - Contrôleur des finances

L'effectif total est réduit de 53 E.T.C. ce qui représente une baisse de 12,7%. Cette réduction s'explique par les facteurs suivants:

- le transfert de 14 E.T.C. dans d'autres ministères et organismes dans le cadre de la décentralisation des activités du Contrôleur des finances;
- la réduction de 39 E.T.C. attribuable aux mesures de réduction de dépenses.

Programme 05 - Gestion interne et soutien

L'effectif total est réduit de 13 E.T.C. ce qui représente une baisse de 11,5%. Cette réduction s'explique par les facteurs suivants:

- le transfert d'un E.T.C. dans un autre ministère;
- la réduction de 8 E.T.C. attribuable à la fermeture du Courtage immobilier;
- la réduction de 4 E.T.C. attribuable aux mesures de réduction de dépenses.

Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

L'effectif total diminue de 6 E.T.C. ce qui représente une baisse de 3,7%. Cette diminution est le résultat des mesures de réduction des dépenses.

**COMPARAISON DE L'EFFECTIF PRÉVU PAR PROGRAMMES
POUR 1994-1995 PAR RAPPORT À L'EFFECTIF
COMPARATIF AUTORISÉ EN 1993-1994**

Programmes	1994-1995		1993-1994		Variation (E.T.C.)	
	Régulier	Total	Régulier	Total	Régulier	Total
01 - Études des politiques économiques et fiscales	98	98	101	101	(3)	(3)
02 - Politiques et opérations financières	135	137	135	138	---	(1)
03 - Contrôleur des finances	362	365	413	418	(51)	(53)
05 - Gestion interne et soutien	96	100	107	113	(11)	(13)
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	155	155	160	161	(5)	(6)
TOTAL	846	855	916	931	(70)	(76)

* Cet écart de + 11 E.T.C. par rapport à l'effectif comparatif apparaissant au Livre des crédits 1994-1995 s'explique par un ajustement apporté afin d'exclure le transfert de 11 E.T.C. du programme 03 - Contrôleur des finances - vers d'autres ministères et organismes étant donné que les crédits budgétaires comparatifs 1993-1994 n'ont pas été ajustés en conséquence.



**PLAN DE L'EFFECTIF PRÉVU POUR 1994-1995
PAR ÉLÉMENTS DE PROGRAMME**

Programmes/ Éléments	Réguliers					Total E.T.C.
	Cadres	Cadres intermé- diaires	Profes- sionnels	Autres	Total régú- liers	
01-01 Politiques fiscales	12	---	38	11	61	61
01-02 Recherche économi- que	6	---	24	7	37	37
02-01 Politiques et opéra- tions financières	15	2	52	66	135	137
03-01 Comptabilité gou- vernementale et gestion interne	15	1	58	75	149	151
03-02 Systèmes d'informa- tion	4	3	39	32	78	78
03-03 Contrôle et vérifica- tion	13	---	100	22	135	136
05-01 Gestion interne et soutien	10	4	25	57	96	100
08-01 Statistiques, prévi- sions socio-écono- miques et recher- ches d'ensemble	11	2	61	81	155	155
TOTAL	86	12	397	351	846	855

PROGRAMME 01
ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

PROGRAMME 01 - ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Objectif du programme

Ce programme vise à conseiller le Gouvernement en matière de politiques financières, économiques et fiscales ainsi que de relations financières avec le gouvernement fédéral.

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par éléments**

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
01 - Politiques fiscales	3 456,9	3 638,6	(181,7)	3 388,6
02 - Recherche économique	2 000,0	2 073,6	(73,6)	1 983,3
TOTAL	5 456,9	5 712,2	(255,3)	5 371,9

Élément 01 - Politiques fiscales

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale des politiques intergouvernementales et budgétaires
 - Direction de l'analyse et des prévisions financières
- Direction de l'analyse budgétaire et des politiques financières intergouvernementales
 - Direction de l'analyse budgétaire et des finances locales
 - Direction des politiques financières fédérales-provinciales
- Direction de la fiscalité et de la tarification
 - Direction de la tarification
 - Direction de la fiscalité
- Direction des politiques de taxation et des prévisions fiscales
 - Direction de l'analyse et des prévisions des revenus autonomes
 - Direction de l'analyse des politiques de taxation

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Personnel	3 341,9	3 508,6	(166,7)	3 273,6
Fonctionnement - Autres dépenses	115,0	130,0	(15,0)	115,0
TOTAL	3 456,9	3 638,6	(181,7)	3 388,6

Explications des variations budgétaires

La diminution de 181,7 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": (166,7 \$)</u>	
- Rationalisation des activités	(166,7)
	<u>(166,7)</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (15,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses	(15,0)
	<u>(15,0)</u>

Élément 02 - Recherche économique

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction de l'analyse et de la prévision économique
- Direction des analyses et des synthèses quantitatives
- Direction des études structurelles

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
Fonctionnement - Personnel	1 833,1	1 886,7	(53,6)	1 821,4
Fonctionnement - Autres dépenses	166,9	186,9	(20,0)	161,9
TOTAL	2 000,0	2 073,6	(73,6)	1 983,3

Explications des variations budgétaires

La diminution de 73,6 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": (53,6 \$)</u>	
- Rationalisation des activités	(53,6)
	<u>(53,6)</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (20,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses	(20,0)
	<u>(20,0)</u>

PROGRAMME 02
POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

PROGRAMME 02 - POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Objectif du programme

Ce programme vise l'élaboration des politiques financières et la réalisation des opérations reliées à l'administration du Fonds consolidé du revenu et à la gestion de la dette du Gouvernement.

Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
01 - Politiques et opérations financières	6 258,7	6 430,5	(171,8)	6 271,3
02 - Frais de services bancaires	6 267,0	6 267,0	—	6 267,0
TOTAL	12 525,7	12 697,5	(171,8)	12 538,3

Élément 01 - Politiques et opérations financières

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale de la gestion de l'encaisse et de la dette publique
 - Direction de la gestion de l'encaisse
 - Direction de la gestion de la dette publique
- Direction générale des politiques financières et comptables
 - Direction de l'expertise comptable
 - Direction de l'organisation financière
 - Direction de la planification financière
- Direction des sociétés d'État
- Financement
 - Direction des marchés de capitaux
 - Direction des opérations de trésorerie
 - Direction de l'émission des emprunts

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
Fonctionnement - Personnel	5 985,2	5 907,0	78,2	5 753,8
Fonctionnement - Autres dépenses	273,5	523,5	(250,0)	517,5
TOTAL	6 258,7	6 430,5	(171,8)	6 271,3

Explications des variations budgétaires

La diminution de 171,8 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": 78,2 \$</u>	
- Réaménagement de crédits en provenance de la supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses"	90,0
- Rationalisation des activités	(11,8)
	<u>78,2</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (250,0 \$)</u>	
- Réaménagement de crédits à la supercatégorie "Fonctionnement - Personnel"	(90,0)
- Rationalisation des dépenses de fonctionnement principalement des dépenses de fournitures	(160,0)
	<u>(250,0)</u>

Élément 02 - Frais de services bancaires

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses**

Supercatégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
Fonctionnement - Autres dépenses 04- Services Permanents *	6 267,0	6 267,0	---	6 267,0
TOTAL	6 267,0	6 267,0	---	6 267,0

* Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6

Explications des variations budgétaires

Aucune variation n'existe entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994.

PROGRAMME 03
CONTRÔLEUR DES FINANCES

PROGRAMME 03 - CONTRÔLEUR DES FINANCES

Objectif du programme

Ce programme vise à permettre au Contrôleur des finances de fournir aux ministères et organismes les services de comptabilité, de développer et d'exploiter le système de comptabilité gouvernementale, de vérifier la régularité et la conformité des opérations financières aux lois, règlements, politiques et directives et de préparer les rapports financiers et les comptes publics.

Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne	6 877,0	9 242,3	(2 365,3)	8 570,5
02 - Systèmes d'information	6 703,6	7 128,0	(424,4)	6 255,9
03 - Contrôle et vérification	6 916,4	6 489,8	426,6	6 293,7
TOTAL	20 497,0	22 860,1	(2 363,1)	21 120,1

Élément 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale de la normalisation et de la comptabilité gouvernementale
 - Direction des rapports financiers et des comptes publics
 - Direction de l'analyse comptable
 - Direction de la normalisation et de la recherche en comptabilité
- Direction générale des opérations
 - Direction de la coordination et du suivi
 - Direction du pilotage des systèmes

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Personnel	6 436,0	8 698,3	(2 262,3)	8 147,4
Fonctionnement - Autres dépenses	375,1	448,1	(73,0)	348,1
Capital - Autres dépenses	65,9	95,9	(30,0)	75,0
TOTAL	6 877,0	9 242,3	(2 365,3)	8 570,5

Explications des variations budgétaires

La diminution de 2 365,3 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": (2 262,3 \$)</u>	
- Transfert de 14 ETC et des crédits afférents à d'autres ministères et organismes dans le cadre de la décentralisation des activités du Contrôleur des finances	(550,0)
- Transfert de 14 ETC et des crédits afférents à l'élément 03 - Contrôle et vérification - suite à une réorganisation des activités .	(729,6)
- Rationalisation des activités	(982,7)
	<u>(2 262,3)</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (73,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses de fonctionnement principalement des dépenses de fournitures	(73,0)
	<u>(73,0)</u>
<u>Supercatégorie "Capital - Autres dépenses": (30,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses	(30,0)
	<u>(30,0)</u>

Élément 02 - Systèmes d'information

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale des systèmes d'information
 - Direction du développement
 - Direction de la technologie et des bases de données
 - Direction de l'exploitation

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Personnel	3 465,7	3 490,1	(24,4)	3 470,0
Fonctionnement - Autres dépenses	3 237,9	3 637,9	(400,0)	2 785,9
TOTAL	6 703,6	7 128,0	(424,4)	6 255,9

Explications des variations budgétaires

La diminution de 424,4 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": (24,4 \$)</u>	
- Rationalisation des activités	(24,4)
	<u>(24,4)</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (400,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses de fonctionnement principalement des dépenses de services contractuels	(400,0)
	<u>(400,0)</u>

Élément 03 - Contrôle et vérification

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale du contrôle
 - Direction du contrôle des systèmes en développement et centraux
 - Direction du contrôle des systèmes de dépenses
 - Direction du contrôle des systèmes de revenus
 - Direction du contrôle des ententes fédérales-provinciales et des mandats spéciaux

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Personnel	6 590,6	6 152,0	438,6	6 025,9
Fonctionnement - Autres dépenses	325,8	337,8	(12,0)	267,8
TOTAL	6 916,4	6 489,8	426,6	6 293,7

Explications des variations budgétaires

L'augmentation de 426,6 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": 438,6 \$</u>	
- Transfert de 14 ETC et des crédits afférents en provenance de l'élément 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne - suite à une réorganisation des activités	729,6
- Rationalisation des activités	(291,0)
	<u>438,6</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (12,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses	(12,0)
	<u>(12,0)</u>

PROGRAMME 04
FONDS DE SUPPLÉANCE

PROGRAMME 04 - FONDS DE SUPPLÉANCE

Objectif du programme

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux; il vise également à doter les ministères et organismes des crédits requis aux fins d'assumer des dépenses reliées au service de gestion des espaces et des loyers d'aménagement offerts par la Société immobilière du Québec.

Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par éléments

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
01 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas le montant le plus élevé de 100 000 \$ ou de 10 % du crédit ainsi augmenté*	126 225,3	97 398,1	28 827,2	2 049,9
02 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable aux traitements, salaires et allocations des employés du Gouvernement et du secteur parapublic*	58 200,0	81 854,9	(23 654,9)	29 291,0
03 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit en vue de défrayer la location des espaces et des loyers d'aménagement offerts par la Société immobilière du Québec ou pour des projets en initiatives nouvelles*	35 357,0	27 400,0	7 957,0	1 208,9
TOTAL**	219 782,3	206 653,0	13 129,3	32 549,8⁽¹⁾

* Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins; le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

** Les crédits comparatifs 1993-1994 excluent des virements de 19 433,1 \$ aux fins de conventions collectives.

⁽¹⁾ Cette dépense probable sera imputée à divers ministères et organismes suite aux transferts de crédits qui seront effectués d'ici la fin de l'exercice financier.

Élément 01 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas le montant le plus élevé de 100 000 \$ ou de 10 % du crédit ainsi augmenté

Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
Fonctionnement - Personnel	15 905,7	5 026,9	10 878,8	
Fonctionnement - Autres dépenses	80 835,9	84 311,2	(3 475,3)	
Capital - Autres dépenses	480,0	—	480,0	
Transfert	29 003,7	8 060,0	20 943,7	
TOTAL	126 225,3	97 398,1	28 827,2	2 049,9⁽¹⁾

⁽¹⁾ Cette dépense probable sera imputée à divers ministères et organismes suite aux transferts de crédits qui seront effectués d'ici la fin de l'exercice financier.

Explications des variations budgétaires

La hausse de 28 827,2 \$ s'explique principalement par l'augmentation de la réserve visant à pourvoir aux dépenses imprévues pour l'ensemble du Gouvernement et des réseaux (dépenses de fonctionnement, de capital et de transfert).

Élément 02 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable aux traitements, salaires et allocations des employés du Gouvernement et du secteur parapublic

Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Personnel	42 000,0	26 200,0	15 800,0	
Transfert	16 200,0	55 654,9	(39 454,9)	
TOTAL	58 200,0	81 854,9	(23 654,9)	29 291,0⁽¹⁾

⁽¹⁾ Cette dépense probable sera imputée à divers ministères et organismes suite aux transferts de crédits qui seront effectués d'ici la fin de l'exercice financier.

Explications des variations budgétaires

La réduction des crédits de 23 654,9 \$ est principalement attribuable à la baisse de la provision pour divers ajustements salariaux ou dépenses salariales imprévus. Cette provision vise à pourvoir divers ajustements salariaux ou dépenses salariales imprévus qui peuvent survenir dans les ministères et les réseaux (Éducation et Santé et Services sociaux).

Élément 03 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit en vue de défrayer la location des espaces et des loyers d'aménagement offerts par la Société immobilière du Québec ou pour des projets en initiatives nouvelles

Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses

Supercatégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
Fonctionnement - Autres dépenses	35 357,0	27 400,0	7 957,0	
TOTAL	35 357,0	27 400,0	7 957,0	1 208,9⁽¹⁾

⁽¹⁾ Cette dépense probable sera imputée à divers ministères et organismes suite aux transferts de crédits qui seront effectués d'ici la fin de l'exercice financier.

Explications des variations budgétaires

L'augmentation des crédits de 7 957,0 \$ s'explique essentiellement par la hausse de la provision à l'égard des imprévus et des projets immobiliers à réaliser en 1994-1995 par rapport à 1993-1994.

PROGRAMME 05
GESTION INTERNE ET SOUTIEN

PROGRAMME 05 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

Objectif du programme

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

Les unités administratives qui composent ce programme sont les suivantes :

- Direction générale de l'administration
 - Direction du personnel
 - Direction de la gestion financière
 - Direction des communications
 - Direction de l'informatique
 - Direction des ressources matérielles
- Direction des politiques—institutions financières
- Direction des affaires juridiques
- Cabinet du sous-ministre
- Cabinet du Ministre

Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Personnel	5 317,2	6 154,6	(837,4)	6 199,0
Fonctionnement - Autres dépenses				
Votés	11 295,3	11 325,4	(30,1)	10 503,4
Permanents *	9,6	19,2	(9,6)	16,8
Capital - Autres dépenses	170,0	260,0	(90,0)	122,0
Transfert	175,0	75,0	100,0	65,0
Prêts, placements et avances	0,5	0,5	----	----
TOTAL	16 967,6	17 834,7	(867,1)	16 906,2

* Loi sur l'exécutif, L.R.Q., c. E-18

Explications des variations budgétaires

La diminution de 867,1 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": (837,4 \$)</u>	
- Transfert d'un ETC et des crédits afférents à un autre ministère	(54,9)
- Réduction - masse salariale, cabinet du ministre	(306,2)
- Fermeture - Service du courtage immobilier	(323,8)
- Rationalisation des activités	(152,5)
	<u>(837,4)</u>
 <u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (39,7 \$)</u>	
- Crédits transférés pour l'exploitation du système SAGIP	4,1
- Crédits transférés pour le Fonds de messagerie	279,7
- Ajout relatif à l'indexation des loyers de la S.I.Q.	129,7
- Ajout relatif à la base des loyers de la S.I.Q. suite à la réorganisa- tion administrative du Contrôleur des finances	63,4
- Réaménagement de crédits à la supercatégorie "Transfert"	(100,0)
- Fermeture du Service du courtage immobilier	(97,4)
- Réduction de l'allocation statutaire du ministre (crédits perma- nents)	(9,6)
- Rationalisation des dépenses	(309,6)
	<u>(39,7)</u>
 <u>Supercatégorie "Capital - Autres dépenses": (90,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses	(90,0)
	<u>(90,0)</u>
 <u>Supercatégorie "Transfert": 100,0 \$</u>	
- Réaménagement de crédits en provenance de la supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses"	100,0
	<u>100,0</u>

PROGRAMME 08
STATISTIQUES, PRÉVISIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES
ET RECHERCHES D'ENSEMBLE

**PROGRAMME 08 - STATISTIQUES, PRÉVISIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES
ET RECHERCHES D'ENSEMBLE**

Objectif du programme

Ce programme vise à assurer l'analyse et la prévision des variables socio-économiques décrivant l'évolution et la structure de l'économie québécoise ainsi que la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion d'informations statistiques sur le Québec.

Les unités administratives qui composent ce programme sont les suivantes :

- Direction générale du Bureau de la statistique du Québec
 - Direction des statistiques sur les industries
 - Direction des comptes économiques
 - Direction de l'informatique
 - Direction de la méthodologie
 - Direction de la gestion des enquêtes
 - Direction des statistiques socio-démographiques
 - Direction de la géostatistique et de l'information

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Personnel	6 504,5	6 810,6	(306,1)	6 637,6
Fonctionnement - Autres dépenses	816,2	866,2	(50,0)	744,2
Capital - Autres dépenses	100,3	184,3	(84,0)	84,3
TOTAL	7 421,0	7 861,1	(440,1)	7 466,1

Explications des variations budgétaires

La diminution de 440,1 \$ entre les crédits 1994-1995 et les crédits 1993-1994 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Personnel": (306,1 \$)</u>	
- Rationalisation des activités	(306,1)
	<u>(306,1)</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement - Autres dépenses": (50,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses	(50,0)
	<u>(50,0)</u>
<u>Supercatégorie "Capital - Autres dépenses": (84,0 \$)</u>	
- Rationalisation des dépenses	(84,0)
	<u>(84,0)</u>

PROGRAMME 09

**SERVICE DE LA DETTE DIRECTE ET INTÉRÊTS
SUR LE COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE**

**PROGRAMME 09 - SERVICE DE LA DETTE DIRECTE ET INTÉRÊTS
SUR LE COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE**

Objectif du programme

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par éléments**

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
01 - Service de la dette directe - Permanents ⁽¹⁾	3 723 000,0	3 569 800,0	153 200,0	3 613 400,0
02 - Service de la dette à voter - Intérêts sur le compte des régimes de retraite	95 026,2	91 683,9	3 342,3	91 200,0
02 - Service de la dette - crédits permanents ⁽²⁾ - Intérêts sur le compte des régimes de retraite	1 495 977,3	1 469 414,9	26 562,4	1 464 800,0
TOTAL	5 314 003,5	5 130 898,8	183 104,7	5 169 400,0

⁽¹⁾ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

⁽²⁾ Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. R-12, Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, L.R.Q., c. R-9.1, Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. R-11, Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10, Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. C-52.1, Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, L.R.Q., c. R-9.2, Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. T-16.

Élément 01 - Service de la dette directe

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses**

Supercatégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1994-1995	1993-1994	Variation	1993-1994
Fonctionnement - Autres dépenses 12 - Service de la dette directe - Permanents ⁽³⁾	3 723 000,0	3 569 800,0	153 200,0	3 613 400,0
TOTAL	3 723 000,0	3 569 800,0	153 200,0	3 613 400,0

⁽³⁾ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

Explications des variations budgétaires

Cette variation résulte principalement des fluctuations prévues dans l'encours de la dette directe et de la réduction des taux d'intérêt à long terme applicable sur le service de la dette directe.

Élément 02 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite

**Tableau comparatif des crédits 1994-1995, 1993-1994 et
des dépenses probables 1993-1994 par supercatégorie de dépenses**

Supercatégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1993-1994
	1994-1995	1993-1994	Variation	
Fonctionnement - Autres dépenses				
12 - Service de la dette à voter	95 026,2	91 683,9	3 342,3	91 200,0
12 - Service de la dette - Permanents *	1 495 977,3	1 469 414,9	26 562,4	1 464 800,0
TOTAL	1 591 003,5	1 561 098,8	29 904,7	1 556 000,0

* Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes: Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. R-12, Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, L.R.Q., c. R-9.1, Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. R-11, Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10, Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. C-52.1, Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, L.R.Q., c. R-9.2, Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. T-16.

Explications des variations budgétaires

L'augmentation de 29 904,7 \$ des crédits prévue au titre de l'intérêt s'explique par l'effet combiné de trois facteurs, soit la hausse du taux d'intérêt applicable au solde du compte des régimes de retraite qui contribue à augmenter les crédits de 12 802,3 \$. L'augmentation du solde du compte des régimes de retraite avant les versements au Fonds d'amortissement des régimes de retraite⁽⁴⁾ entraîne une augmentation des crédits de 126 900,0 \$. Par ailleurs, les revenus du Fonds d'amortissement expliquent une baisse des crédits de 109 797,6 \$.

⁽⁴⁾ Ce fonds, constitué en décembre dernier suite à une modification à la Loi sur l'administration financière, est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement aux versements des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement selon les dispositions des régimes de retraite du secteur public. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et diminuent les intérêts sur le compte des régimes de retraite.